Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 32

Artikel: La cure profitable
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-201386

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

porte?... Non, c'était pour n'avoir pas tiré son chapeau à Monseigneur en se retirant.

» Je ne voulus pas assister à cette séance aussi humiliante que ridicule; le chapeau de Gessler se présentait involontairement à ma pensée ».

Extrait des mémoires manuscrits d'un étudiant à l'Académie de Lausanne, au XVIIIme siècle

Les boucles d'oreilles de maman.

Il y a de cela plus d'un an.

Une brave paysanne apprit qu'une partie d'un des cimetières de la Sallaz, où l'on n'enterre plus depuis trente ans, allait être dégarnie de ses pierres tombales et servir à de nouvelles inhumations. Elle se hâta de se rendre au bureau de police de Lausanne pour faire valoir ses droits sur le modeste obélisque de marbre de St-Triphon, qui portait en lettres à peine lisibles le nom de sa mère.

— Vous comprenez bien, messieurs, dit-elle au personnel du bureau, que ça me fait assez chagrin qu'on rebouille cette terre où repose ma pauvre chère mama et que je veux au moins ravoir la pierre. Elle m'avait coûté 32 fr. 75 avec l'inscription.... Je m'étonne combien ça peut valoir aujourd'hui.... Vous ne me la reprendriez pas à moitié prix?

— Pas moyen, madame, nous ne faisons pas ces affaires-là.

— Eh bien, écoutez, vous me la garderez bien jusqu'à ce que j'aie trouvé à la vendre. Et puis, je voulais encore vous dire ceci: quand vous creuserez une nouvelle fosse, regardez voir bien, s'il vous plaît, si vous ne trouvez pas ses boucles d'oreilles....

— Quelles boucles d'oreilles?

— Celles à la mama, pardi! Elles sont en or, et je ne voudrais pas qu'elles se perdent.

Qu'est-ce que le carcasset?

On nous demande de divers côtés ce qu'est le « carcasset », dont nous avons fait mention, samedi dernier, dans le titre de notre article sur la pièce « Alcool et petite ville ».

Eh bien, voici:

Tout le monde sait qu'en pays catholique les cloches de toutes les églises s'en vont, aux environs de Pâques, faire un petit voyage à Rome, pour solliciter la bénédiction du Saint-Père. L'absence de leurs cloches prive momentanément les fidèles des nombreuses sonneries quotidiennes, qui sont de tradition dans la catholicité.

Jadis, pour parer à cet inconvénient, on installait, dans le clocher des églises, une sorte de crécelle, qui remplissait, tant bien que mal, l'office des cloches. Le clocher d'Estavayer est, croyons-nous, dans notre pays, le seul qui possède encore un instrument de ce genre. Maintenant, le nom de « carcasset » qu'on lui a donné est-il propre à la seule crécelle d'Estavayer ou s'applique-t-il à toutes? Nous l'ignorons.

La cure profitable. — Un veuf d'occasion rencontre un de ses amis:

— Comment va la santé? lui demande celui-ci.

— Ça ne va pas mal, merci; la cure de ma femme, à Henniez-les-Bains, me fait un bien énorme.

Il y a conseil et conseil. — Mentor, à son ancien élève émancipé:

— Crois-moi, mon ami, moins d'absinthe, un peu plus de travail. C'est un bon conseil que je te donne, et il vaut mieux que s'il était judiciaire.

On l'attend encore!

Le 10 juillet, on a célébré le centenaire du drame « Guillaume-Tell », de Schiller. A cette occasion, sur le lac des Quatre-Cantons, devant le « rocher de Schiller », eut lieu une cérémonie très imposante.

La *Patrie suisse* donne, dans son dernier numéro, deux illustrations représentant cette cérémonie et rappelle que: « en 1859, les cantons primitifs de la Suisse élevèrent au chantre de Guillaume-Tell un monument original et poétique, sur un des rochers qui s'élèvent dans la partie la plus belle du lac, en face de Brunnen, à deux pas du Grutli. Sur ce rocher se lit, en lettres d'or, cette simple inscription:

Dem Sænger Tell's
F. Schiller
Die Urkantone
1859

A propos de l'érection de ce monument, nous relevons, dans le *Journal de Genève* du 10 novembre 1859, l'entrefilet suivant:

« Le médecin d'un village de l'Oberland vidait une bouteille avec deux conseillers municipaux de l'endroit. La conversation tomba sur la fête préparée dans toute l'Allemagne et en Suisse en l'honneur de Schiller (mort en 1807). Le malin docteur insinua aux deux municipaux qu'il y aurait grand honneur pour la commune de conférer le droit de bourgeoisie à l'auteur de « Guillaume-Tell ». Les deux conseillers promirent d'en parler à la prochaine séance et ils tinrent parole. Après mûre délibération, le conseil municipal décida de ne pas repousser la proposition, mais d'inviter M. F. de Schiller à se présenter lui-même. »

Pile ou face? — Un peintre déménageait. Il avait chargé un commissionnaire de quelques-unes de ses toiles.

Ce dernier rencontre un de ses collègues portant les effets d'un voyageur, le heurte et laisse tomber dans la boue un des tableaux.

— Sapristi, s'écrie l'autre commissionnaire, sans se retourner, est-ce du côté du beurre qu'est tombée la tartine?

— Non, répond le premier, en relevant le tableau maculé, c'est du côté de la croûte.

L'origine des rois. — C'est le pape Grégoire VII qui parle; un pape, dit-on, ne se trompe jamais.

« Qui ne sait que les rois et les ducs ont pris commencement parce que, ignorant Dieu, à force de rapines, de perfidies, d'homicides, par tous les crimes, enfin, sous l'inspiration du diable, prince du monde, ils ont osé, dans leur aveugle passion et leur intolérable orgueil, s'établir en maîtres sur les hommes, créés leurs égaux ».

Pipes culottées et popularité.

Il est des gens, l'eussiez-vous cru? dont le métier est de culotter des pipes. Ne riez point. La profession ne manque pas de charmes et elle possède des artistes de grand talent.

Le père Chapet, mort il y a quelques années à Paris, fut le maître du genre.

Pour montrer la perfection du culottage de leur marchandise, des fabricants lui confiaient le soin de ce travail.

On lui fournissait la pipe et le tabac: lui, alors, s'installait dans un petit café connu de lui seul et là, les yeux mi-clos, devant un éternel mazagran, il fumait doucement pendant des heures entières; c'était un consciencieux et nul n'a su de son vivant comment il procédait.

Il réalisait cependant des tours de force, mais son triomphe c'était la serre d'aigle à l'œuf — car il ne culottait que des pipes d'écume! le père Chapet.

L'œuf restait blanc, tandis que les serres, peu à peu, revêtaient une admirable couleur fauve, puis rouge, brun, puis sombre. Pas un coup d'ongle, pas une rayure ne déshonorait la face du chef-d'œuvre.

Il consentit un jour à dévoiler son système. « Fumez lentement, régulièrement; ne laissez pas la pipe s'encrasser, ne l'exposez pas à de brusques changements de température et ne fumez jamais une pipe d'écume au grand air. »

Ce petit métier rapportait bon an mal an 3 ou 4000 fr. au père Chapet; il est vrai que ce bon vieil homme était une célébrité de la partie!

* * *

Et maintenant terminons par une anecdote dont feu le président Félix Faure fit tous les frais.

Un officier de sa maison militaire reçut un jour un petit paquet soigneusement ficelé qu'il ouvrit sans trop se douter de ce qu'il contenait. Il renfermait tout simplement une demi-douzaine de pipes en terre à l'effigie du chef de l'Etat.

Au même instant le président entrait: l'officier, précipitamment, voulut cacher le malencontreux envoi, mais patatras, caissettes et pipes roulèrent à terre!

Félix Faure alors ramassa l'une des pipes, l'examina avec un sourire, puis la rendant à l'officier, surpris:

— Ça, voyez-vous, colonel, lui dit-il, c'est la popularité! »

Et il disait vrai.

Passe-temps.

La solution du problème publié dans notre numéro du 23 juillet est: *1800 poires achetées.* Onze réponses justes.

La prime est échue à M. H. Guilloud, à Avenches.

* * *

Métagramme.

Cher ami, sur six pieds j'exprime la frayeur
Ou bien l'effarement; mais, si tu veux, lecteur,
Me couper tête et queue, aussitôt de nature
Je change et me transforme avec désinvolture
En femme dont le nom figure aux Livres saints.

Tout lecteur du « Conteur » a droit au tirage au sort pour la prime.

On farceu.

Mon vilho *Conteu*,

Y a quoquè senannès, onna calècha à dou tsévaux passâvè pè noutron veladzo. Yon dâi tsévaux étâi blianc et l'autro rodzo.

Samin, on farceu dâo diablio, qu'étâi arretâ dévant la grandze âo syndiquo et que lè vai passâ, fâ:

— Ai-vo fé atteinchon, syndiquo, que quand dou tsévaux que ne sont pas parâi sont appliyi einseimblio, cé que n'est pas coumeint l'autro est adé à gautse?

— Ma fai, repond lo syndiquo, lâi é jamé fé atteinchon; mà c'est bien possiblio.

Vouaiquie l'affère, monsu dâo *Conteu;* yè peinsâ vo la contâ.

On vilh' ami.

Le texte du sermon. — Te faut alla au prîdze, Henri, ne laisserein lè bitè dedein vouâi, dit un agriculteur de Crissier, à son domestique.

A dîner, le maître demande au domestique: « Eh bin, t'a étâ au prîdze, Henri? Io lo menistre a-te prâi son texte?

— L'a prâi su 'na trabllia que l'avâi à côté de lli.

La rédaction: J. Monnet et V. Favrat.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.